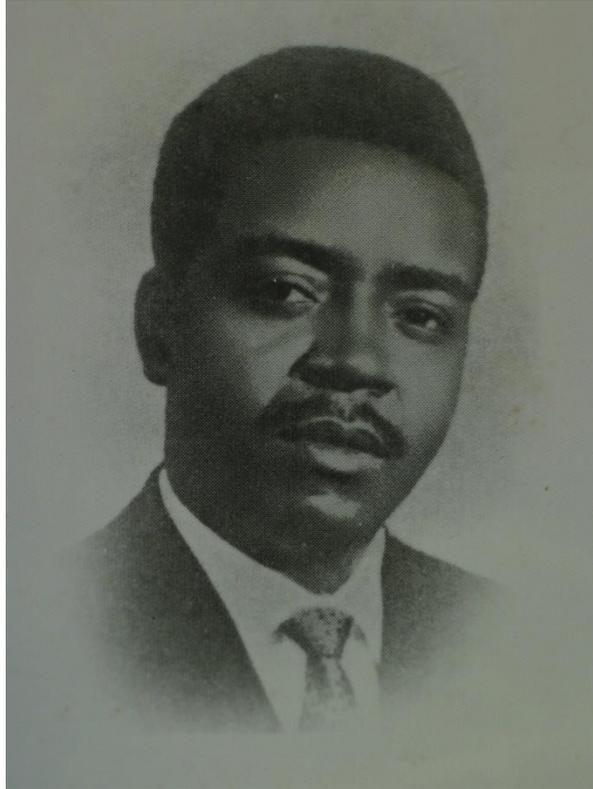


En français uniquement



---

Félix Roland Moumié, le nationaliste camerounais  
Source : Afrochild

## L'assassinat du nationaliste camerounais Félix Roland Moumié à Genève

**Idrisse Désiré Machia A Rim**

---

*Le 3 novembre 1960, Félix Roland Moumié, leader charismatique et grande figure du nationalisme camerounais né le 1er novembre 1925 à Foumban dans l'Ouest du Cameroun, est froidement assassiné à Genève par un espion du service français de renseignement. Ce crime odieux mobilise la communauté internationale qui s'en prend à la Suisse, l'invitant à faire la lumière sur ce meurtre crapuleux intervenu dans un pays dit neutre. Cette affaire criminelle favorise l'accélération des relations diplomatiques entre la Suisse et le Cameroun. Toutefois, la responsabilité helvétique dans l'exécution de cet assassinat ainsi que la gestion des polémiques autour demeurèrent encore controversées. Dès lors, la Suisse aurait-elle été complice ou pas de l'élimination de Félix*

*Moumié ? Malgré le temps écoulé, le monde apprit également avec douleur et stupéfaction, le décès par strangulation et après viol prémédité de Marthe Moumié, sa défunte épouse en 2009 dans la ville d'Ebolowa, chef-lieu de la région du Sud-Cameroun. Elle n'avait alors que 78 ans et s'était remise en couple bien avant sa mort avec Atanasio Ndong Miyone, un révolutionnaire nationaliste équato-guinéen, éliminé lui-même en 1969 par des forces obscures. Marthe avait-elle payé tout comme son premier époux le prix de sa lutte acharnée contre le colonialisme et le néocolonialisme ? Les verdicts des procès liés à ces meurtres ayant déjà été prononcés par les tribunaux, cet article ne vise pas à redire le droit, l'historien n'étant pas un juge. Toutefois, il revient sur ce pan des relations suisse-camerounaises pour en ressortir avec originalité ses profondes implications internationales et bilatérales. Avant d'entrer dans les méandres d'un sujet si passionnant, intéressons-nous d'abord au contexte d'avènement de la colonisation au Cameroun comme facteur explicatif de l'engagement nationaliste de Félix Roland Moumié.*

### **La triple colonisation du Cameroun, terre natale de Félix Roland Moumié**

Pour comprendre avec aisance le contexte historique global autour duquel s'est structurée la lutte nationaliste menée par Félix Roland Moumié à travers sa formation politique, une présentation laconique de l'histoire coloniale du Cameroun se pose préalablement avec acuité. En effet, d'un point de vue historique, son pays natal passe de territoire sous protectorat allemand, à territoire sous mandat de la Société des Nations pour enfin être un territoire sous tutelle de l'ONU, ce qui ne l'empêchera pas d'être le seul pays du continent africain à avoir été soumis par trois nations coloniales. Le territoire camerounais devient un protectorat allemand à travers la signature du traité germano-duala le 12 juillet 1884. Ce contrat négocié contribua à la consolidation de l'hégémonie allemande dans la mesure où son interprétation par les principaux signataires demeurait ambiguë. Si pour les chefs côtiers douala (King Bell et Akwa) cet accord autorisait uniquement l'Allemagne à assurer la protection de leurs territoires en excluant toute forme d'expropriation des terres, de spoliation des ressources naturelles et de violation de leur rôle d'intermédiaires dans les échanges avec les peuples de l'intérieur, pour l'Allemagne, en revanche, il s'agissait plutôt d'un instrument qui lui donnait les pleins pouvoirs sur le Cameroun ou Kamerun : administration, légitimation, expropriation. C'est donc dans cette perspective que le territoire camerounais fut d'un point de vue opérationnel gouverné comme une colonie allemande. Par conséquent, l'Allemagne passa la trentaine d'années de présence (1884-1916) à repousser les résistances des populations autochtones frustrées par les atrocités de sa démarche impérialiste.

Cependant, l'incapacité des troupes coloniales allemandes à vaincre la coalition franco-britannique pendant la Première Guerre mondiale entraîna leur expulsion du Cameroun en 1916. Cette même année, les généraux Dobell (Anglais) et Aymérich (Français) se partagèrent alors le butin de guerre pour le compte de leurs pays respectifs. La France se tailla les quatre cinquièmes du territoire, les Britanniques devant se contenter du cinquième restant. A la Conférence de Versailles de 1919, les vainqueurs de la Grande Guerre créèrent le système de mandat. On distinguait plusieurs

mandats. Celui de Classe A était réservé entre-autres aux anciens territoires de l'empire ottoman qui avaient atteint un niveau de développement important et pouvaient être proclamés indépendants dans un délai très court. Les pays concernés par cette catégorisation furent, entre autres, l'Irak, la Syrie, le Liban. Le mandat de Classe B concernait les anciens territoires sous domination allemande d'Afrique occidentale et centrale. Les pays placés sous le mandat de Classe C étaient quant à eux également des anciennes possessions germaniques situés dans le Sud-Ouest africain et les îles du Pacifique moyennement peuplées. S'agissant du Cameroun, il devient effectivement un territoire de type B de la Société des Nations en 1922. Son administration est alors confiée à la France et à l'Angleterre avec pour objectif de le conduire au développement jusqu'à ce qu'il soit capable de s'administrer lui-même. Après la Deuxième Guerre mondiale, le Cameroun devient un territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) avec une administration à nouveau confiée aux mêmes puissances. Malheureusement, la France et l'Angleterre continuèrent de l'administrer sans prise en compte des objectifs de la mission de tutelle, prioritairement axés sur l'amélioration des conditions de vie du peuple camerounais, jusqu'à la proclamation de l'indépendance. Sur le terrain, les populations vivent paradoxalement une virulente colonisation telle qu'elle se pratique dans plusieurs autres colonies d'Afrique occidentale et centrale. C'est dans cette perspective que l'économiste David Kom parle des « trois colonisateurs du Cameroun : Allemagne, France, Grande-Bretagne », dans l'un de ses ouvrages publié en juin 2004. Cependant, la participation des troupes camerounaises à la libération de la France du joug allemand pendant la Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945) et une autre série de facteurs internationaux parmi lesquels la création de l'ONU et la décolonisation des pays asiatiques contribuèrent selon le célèbre historien camerounais Achille Mbembe à une « accélération du réveil des sociétés autochtones du Cameroun ». Le peuple camerounais qui attend désormais de ses bourreaux français un traitement meilleur ainsi que la libération définitive de son territoire par le colon est visiblement déçu. En signe de réplique, il met sur pied un mouvement nationaliste pour en découdre avec l'envahisseur étranger.

## **Moumié, l'UPC et la France coloniale : sens d'un combat anticolonialiste**

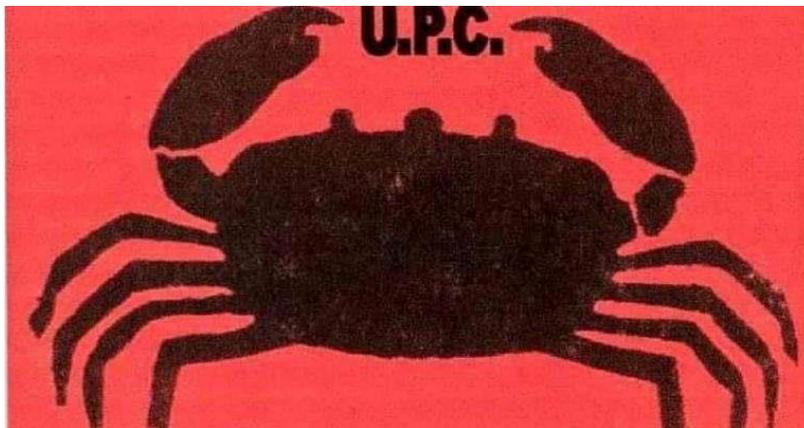
---

Après avoir participé à l'effort de guerre qui favorise la libération de la France durant le deuxième conflit mondial, les attentes du peuple camerounais à l'égard de Paris sont nombreuses. Concernant le respect des droits de l'Homme, les populations espèrent l'abolition du code de l'indigénat et des travaux forcés. La fin de la spoliation des ressources était en outre envisagée avec impatience. Au niveau politique, le peuple est soucieux de vivre le départ des colons français. Cependant si, à la conférence de Brazzaville de 1944, le Général De Gaulle annonce des évolutions possibles en matière de libertés d'association, dès cet instant, il ne fait aucunement allusion à la question des indépendances des colonies. Toutefois, s'il est établi que le peuple camerounais fut frustré par cette volonté parisienne de perpétuer le colonialisme, il demeure judicieux de reconnaître qu'en faisant des concessions en matière de vie associative, la France

sous-estima la capacité de l'élite intellectuelle africaine en général et camerounaise en particulier à utiliser cette nouvelle opportunité comme une arme par excellence de destruction du colonialisme.

C'est dans cette perspective qu'au sein d'un café-bar de Douala-Bassa dénommé « Chez Sierra », de jeunes nationalistes camerounais créent un parti politique dénommé Union des Populations du Cameroun (UPC). C'est la preuve que même dans une buvette, des projets sérieux peuvent en naître. Le programme politique de l'UPC porte prioritairement sur la réunification immédiate des deux « Kamerun », en souvenir à la période allemande ; puis sur le départ des Français et la proclamation de l'indépendance. Cette soif pour la liberté ne reste pas théorique. Elle prend aussi une dimension pratique à la suite des actions posées par les figures les plus emblématiques ou leaders de cette formation politique durant la décolonisation : Abel Kingué, Osendé Afana, Ruben Um Nyobé, Ernest Ouandié, Félix Roland Moumié, élu Président du parti au congrès d'Eséka en 1952.

Il faut préciser que tous ces cadres furent systématiquement éliminés par la France coloniale avec la conspiration de forces endogènes, ceci après les émeutes du mois de mai 1955 dont la



Emblème de l'Union des Populations du Cameroun (UPC)  
à ses débuts  
Source: News du Camer

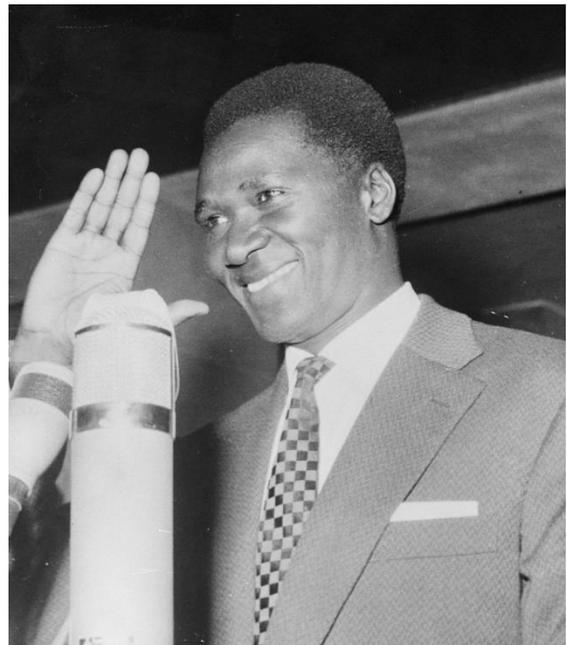


Militants UPC. De gauche à droite : Osendé Affana, Abel Kingué, Ruben Um Nyobé, Félix-Roland Moumié, Ernest Ouandié  
Source : Wikipédia

configuration est partiellement révélée dans ce fragment de texte extrait du livre de l'écrivain camerounais Enoh Meyomessse paru aux Éditions du Kamerun en septembre 2010 et titré *Guerre et paix au Cameroun, le rôle de l'armée nationale en question* :

*Du 22 au 28 mai 1955, il s'était déroulé une véritable chasse aux patriotes à travers tout le territoire. Il y avait d'un côté les forces militaires coloniales, avec leurs mitrailleuses, et de l'autre, les Camerounais aux mains nues, armés de bâtons, de pierres, et tout au plus, de machettes.*

Enoh Meyomessse met donc en perspective le déséquilibre du rapport de force existant entre les militants upécistes et les troupes coloniales françaises au niveau de la logistique militaire. Le combat politique mené par l'UPC entraîne son interdiction à la suite de la proclamation par l'administration coloniale du décret du 13 septembre 1955, lequel officialise aussi l'exil de plusieurs nationalistes parmi lesquels Félix Roland Moumié et Abel Kingué. Ces derniers se replient d'abord au Cameroun sous administration britannique ; puis dans des pays où les dirigeants soutiennent la révolution nationaliste et panafricaniste contre l'opresseur blanc d'autre part. Ces pays sont l'Égypte (Gamal Abdel Nasser), le Ghana (Nkwamé Nkrumah) et la Guinée Conakry (Sékou Touré). Désormais interdite, cette formation politique connue sous le nom d'UPC est dans l'obligation de se radicaliser. Elle commence par conséquent à mener des actions clandestines pour faire entendre ses revendications. A travers l'Armée de Libération Nationale Kamerunaise (ALNK), sa branche militaire créée en 1959, les affrontements violents et sanglants gagnent en intensité dans plusieurs localités camerounaises, plongeant le territoire dans l'insécurité et la psychose. La sophistication de l'armement français permit aux colons de neutraliser les révolutionnaires upécistes. Toutefois, la France se retira peu après du Cameroun en prenant le soin de confier le pouvoir à une élite dirigeante autochtone qui se montra plus collaboratrice. Cette dernière avait désormais l'impératif d'assurer la préservation des intérêts français au Cameroun dans une perspective néocolonialiste. Le 29 décembre 1959, c'est-à-dire quelques jours avant la proclamation de l'indépendance du Cameroun oriental ou français du 1er janvier 1960, le Bureau d'information de l'UPC installé à Rabat au Maroc diffusa une lettre qui



---

Le Président Sékou Touré, ami de Félix  
Roland Moumié  
Source :Wikipedia

dénonçait l'acte que s'apprêtait à poser Paris :

*Le fruit de notre conquête historique vient d'être ravi à l'issue d'une véritable coalition de l'impérialisme interne. Nos ennemis intérieurs et extérieurs sont décidés et ils utiliseront l'indépendance comme nouveau moyen d'imposer la domination étrangère sur notre pays.*

Tout compte fait, le bilan de cette guerre révolutionnaire entamée fut lourd de conséquences en termes de pertes en vies humaines et de dégâts matériels. Il demeure jusqu'à ce jour difficile d'en faire un récapitulatif exhaustif. Pour remédier à ce manquement, le Président Emmanuel Macron lors de sa visite officielle au Cameroun du 22 au 27 juillet 2022 annonça l'ouverture de la totalité des archives françaises à une commission d'historiens français et camerounais en vue de faire un bilan sur les atrocités de la colonisation française au Cameroun. Il nomma ensuite l'historienne française Karine Ramondy et l'artiste camerounais Blick Bassy comme responsables de cette commission mixte. Le choix du représentant de la partie camerounaise est considéré jusqu'à ce jour par plusieurs historiens camerounais comme une sorte de mépris à leur endroit. En effet, ils auraient souhaité que leur pays soit aussi représenté par un historien camerounais chevronné en lieu et place d'un artiste. En revanche, bon nombre de chercheurs pensent que les responsables de cette commission sont tous compétents au regard de leur profil respectif et leurs accomplissements scientifiques ou artistiques dans le cadre de la présence coloniale française au Cameroun. Il convient toutefois de souligner, après avoir évoqué cette polémique, que dans l'ouvrage collectif de Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, intitulé *La guerre du Cameroun : l'invention de la Françafrique 1948-1971 (2016)*, il en ressort qu'uniquement pour la région bamiléké, les pertes en vies humaines, rien que pour l'année 1960, s'élèveraient à un peu près de 20'000 hommes dont 5'000 morts au combat, 1'000 des suites de leurs blessures, 5'000 suite à des maladies, 10'000 tués dans une « évasive lutte intérieure ». Au niveau des forces de l'ordre, car l'UPC appartenait par analogie à celles du désordre, on enregistra 614 « pertes amies » dont 583 civils africains. Dans son rapport confidentiel rédigé en 1964, l'ambassade britannique révèle qu'entre janvier 1956 et juin 1962, le nombre de victimes civiles est estimé entre 60'000 et 75'000 morts. Toutefois, André Blanchet, journaliste au Monde cita, lors d'une conférence tenue en octobre 1962, une source qui parlait plutôt de 120'000 morts. D'après le résultat de nos investigations menées aux archives fédérales suisses à Berne, précisément dans le fond d'archives de l'ambassade de Suisse au Cameroun, il en ressort quelques statistiques dans un rapport de l'ALNK<sup>1</sup> où son État-major présente le bilan des opérations que menait sa Section-Ouest du 3 mai au 4 juillet 1960. Il précise d'ailleurs qu'il s'agissait d'un rapport partiel qui devrait être complété une fois que les autres sections auront acheminé leurs statistiques.

---

<sup>1</sup> Le rapport de l'ALNK s'est retrouvé aux AFS à travers le fond d'archives de l'Ambassade de Suisse au Cameroun logé aux Archives Fédérales suisses. Il s'agissait très souvent des rapports des ambassadeurs suisses sur la situation politique au Cameroun.

**Tableau 1** : Récapitulatif des pertes de l'Armée française du 3 mai au 4 juillet 1960

Régions	Tués	Africains	Européens	Prisonniers
Bamiléké	836	828	8	19
Wouri	20	7	13	/
Mungo	1	/	/	/
Sanaga-Maritime	2	/	1	/
Autres Localités	10	10	2	/
<b>Total</b>	<b>869</b>	<b>845</b>	<b>24</b>	<b>19</b>

**Source** : Archives fédérales suisses, Bilan des opérations de la Section-Ouest de l'ALNK du 3 mai au 4 juillet 1960.

A ces chiffres, il faut ajouter 45 blessés graves, 32 fusils, 2 pistolets automatiques dont un de marque américaine, 3 révolvers, 1 machine à écrire, 1 poste de radio récepteur, 2 chargeurs révolver, 1 mitraillette, 1 grenade défensive, tous récupérés à l'armée coloniale par l'ALNK. Ce bilan précise en outre que les pertes françaises furent évaluées à plusieurs centaines de millions de francs CFA (plus de 4 boutiques brûlées, plus de deux pharmacies détruites, plus de 11 véhicules incendiés etc.). Désormais en exil, Félix Roland Moumié décide de se rendre en Suisse pour poursuivre la lutte contre le néocolonialisme en cours dans son pays.

### Un voyage pour mourir : Félix Roland Moumié à Genève

Le 30 juillet 1960, l'Ambassade de Suisse au Caire délivre un visa d'entrée en Suisse au docteur Félix Roland Moumié, médecin de formation et président de l'UPC. Il est exilé depuis l'interdiction de son parti politique au Cameroun en 1955. Titulaire d'un passeport guinéen, dans lequel il est identifié comme fonctionnaire, il arrive à Genève le 2 octobre 1960. Dans un entretien accordé à la radio de la Suisse romande (actuelle RTS), son camarade de lutte Ernest Ouandié, vice-président



Ernest Ouandié, dernier leader historique de l'UPC  
Source : RTS

de l'UPC, confirma que Moumié avait effectué une visite politique en Suisse qui n'avait curieusement rien à voir avec le motif figurant dans ses documents de voyage, à savoir des raisons médicales. En vérité, ce séjour visait à nouer des contacts avec des diplomates chinois, se ravitailler en armes et imprimer des brochures révolutionnaires dans une dynamique de propagande.

Félix Roland Moumié décède le 3 novembre 1960 à l'Hôpital cantonal de Genève. Un décès qui pourrait être un assassinat car lui-même, avant de mourir, déclara aux médecins traitants suisses qu'il est victime d'un empoisonnement au thallium exécuté par la « Main rouge », une organisation criminelle et secrète d'origine française spécialisée dans l'assassinat de plusieurs nationalistes africains et opposants européens. Ces derniers ne le crurent pas sur paroles, préférant se prononcer après avoir effectué des examens cliniques. Dans un livre réalisé sous forme d'un entretien avec Jean-Charles Deniau, journaliste d'enquête et documentariste de nationalité française, Paul Aussaresses, ancien général et parachutiste français, présente l'orchestration de l'assassinat de Félix Roland Moumié par l'espion français William Bechtel. Cet impressionnant témoignage est repris par Louis Kamga Kamga dans son ouvrage (2016) axé sur la vie politique d'Ernest Ouandié, qu'il considère comme « Le Che Guevara africain » et le « dernier chef historique de l'UPC » :



William Louis Betchel, l'assassin de Moumié  
Source : France Libre

*William [Bechtel] est parti pour la Suisse où s'était réfugié confortablement l'opposant Félix Moumié dans un très bon hôtel de Genève. Mais les choses se passent rarement comme prévu. William s'était adjoint une fille. Les gens ont dit que c'était une fille de « la maison » [le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage]. Mais c'est faux : il n'y a pas de jolies filles dans le service. Il a pris une jolie fille qu'il a trouvé quelque part, une blonde très visible et tous deux se sont installés dans cet excellent hôtel. Ils ont guetté Moumié. Bechtel savait qu'il était assez cavaleur. Le soir en passant devant le couple installé à une table du restaurant de l'hôtel, Félix Moumié a bien sûr remarqué que la jeune femme lui avait souri. Aussitôt convaincu qu'il avait tapé dans l'œil de la blonde, cet imbécile lui rend son sourire et s'arrête devant la table. Bechtel s'exclame aussitôt : « Mais, Monsieur, je vous connais. Nous nous sommes rencontrés au Congrès*

*de la presse agricole, à Helsinki. » Moumié lui répond qu'il n'y était pas. « Ah bon ? Prenez tout de même un verre avec nous », insiste aimablement notre espion. Moumié accepte : « J'aime beaucoup les boissons françaises, spécialement le Pernod », dit-il. Bechtel appelle le serveur : « Garçon, trois Pernod ». Puis, regardant avec son air de vieil intello sympathique Félix Moumié, il ajoute : « Vous dinerez bien avec nous ? ». Moumié visiblement ravi, s'assied. Les Pernod sont*

*servis. La jeune femme accapare son attention pendant que William verse la dose numéro 1. Mais Moumié, trop occupé à parler, ne boit pas. Bechtel finalement lève son verre ; la jeune femme prend le sien. Ils regardent l'opposant : « Tchîn-Tchîn ». Bechtel et la fille boivent. Mais Moumié ne bronche toujours pas, son verre de Pernod reste sur la table. Le repas est servi. Les plats s'enchaînent, arrosés. Félix Moumié ne boit toujours pas. Au moment du fromage, le camerounais se lève pour aller aux toilettes. Comme vous pouvez en douter, Bechtel a versé la deuxième dose dans le verre de vin de son convive. De retour à la table, Moumié se lance dans une interminable discussion. Le temps passe. Bechtel et la fille commencent à désespérer. Ils se disent que si ce fichu Camerounais ne boit pas, c'est raté, car ils n'ont pas d'autre dose. Soudain, Moumié s'interrompt et vide d'un trait, coup sur coup, et le verre de Pernod et le verre de vin. Double dose de poison. William et la fille se regardent, se demandent s'il ne va pas tomber raide mort devant eux. Le père T. [lettre utilisée pour préserver l'anonymat sur l'informateur] avait bien dit : « Surtout pas de double dose. » Quand Moumié remonte à sa chambre, un peu chancelant, William envoie la fille à la réception pour commander un taxi, direction l'aéroport. Il s'agissait de prendre fissa le premier avion pour n'importe où. Le lendemain, la femme de ménage frappe à la porte de Félix Moumié. Pas de réponse. Il est découvert très mal en point. Transporté à l'hôpital, il meurt quelques jours plus tard, je ne sais pas exactement combien [...]*

Ce témoignage du général Paul Aussaresses laisse le lecteur comprendre que William Louis Bechtel et Félix Roland Moumié faisaient connaissance pour la première fois à Genève. Pourtant, le prédateur et sa proie s'étaient déjà rencontrés une fois en Afrique occidentale. En effet, lors de son séjour à Accra au Ghana le 20 août 1960, l'espion français en provenance du Dahomey en profita pour rencontrer plusieurs exilés politiques notamment le père de Moumié (Mékou Moumié Samuel) et Ernest Ouandié, vice-président de l'UPC. Il eut l'occasion de discuter avec Félix Roland Moumié à l'hôtel Ringway le 21 août 1960 et en profita d'ailleurs pour lui remettre sa carte de visite à l'effet d'initier une rencontre ultérieure. En vérité, Bechtel projetait une éventuelle retrouvaille à Genève car, durant leurs échanges, Félix Roland Moumié lui fit part de son projet de voyage à destination de la ville internationale. Il lui permit même de le photographier à sa demande. Presque obnubilé par l'ambition d'étoffer son carnet d'adresses à l'international en vue du rayonnement des actions politiques de son parti, il n'avait pas imaginé un seul instant qu'il venait d'entrer en contact avec son futur assassin. Cette parenthèse fermée, revenons à présent sur le malaise de Félix Moumié pour indiquer que les analyses cliniques faites par le médecin légiste confirmèrent effectivement un empoisonnement au Thallium, sorte de produit chimique servant à tuer les rats réputés être des espèces nuisibles comme l'étaient alors les nationalistes upécistes aux yeux de la France et l'élite néocoloniale mise au pouvoir au Cameroun. Pour des raisons de politique intérieure, le président Ahmadou Ahidjo s'empessa d'interpeller le gouvernement suisse à faire la lumière sur ce crime. Ainsi affirma-t-il dans sa lettre du 10 novembre 1960 adressée au Conseil fédéral suisse :

*M. Roland Félix Moumié, comme vous le savez, a été un des leaders de l'opposition au Cameroun, leader qui, malgré son action subversive, est resté le citoyen de ce pays. Le*

*gouvernement de mon pays comptait sur l'amitié et les bonnes relations entre nos deux États pour obtenir tous les détails qui ont entouré cet empoisonnement, afin d'apporter tout apaisement à mon pays ainsi qu'à mon gouvernement.*

Cette attitude du Président camerounais était dilatoire et mensongère pour les upécistes dans la mesure où leurs militants continuaient d'être persécutés au Cameroun par le régime autoritaire de Yaoundé. Par ailleurs, pour ces derniers, le décès d'un leader charismatique comme Moumié ne pouvait que réjouir Ahmadou Ahidjo dont les accointances avec la France étaient avérées depuis son accession à la magistrature suprême. Interrogé par la Radio de la Suisse Romande sur l'auteur du crime, Ernest Ouandié déclara le 4 novembre 1960 : « Le gouvernement français porte une lourde responsabilité ». L'attitude hypocrite du chef de l'Etat camerounais tend à crédibiliser cette posture upéciste lorsqu'il nomma Hyde-Optat Coudoux, « conseiller juridique de nationalité française, comme Chargé de mission exceptionnelle du Gouvernement de la République du Cameroun auprès de la Confédération helvétique, à l'effet de s'occuper et de suivre les affaires d'ordre économique, d'aide et d'assistance technique intéressant les deux pays et plus particulièrement l'affaire Moumié ».

On pourrait bien se demander si l'État du Cameroun ne disposait pas d'une élite intellectuelle capable elle-même d'assumer ces hautes fonctions. Une réponse négative serait impressionnante. En effet, rien qu'à savoir que Ruben Um Nyobé, Secrétaire Général de l'UPC, avait pu défendre la cause du Cameroun à la tribune de l'ONU avant son assassinat en 1958 traduit l'existence d'hommes de valeurs sur l'étendue du territoire national. A travers cette nomination, la France et le gouvernement néocolonial de Yaoundé cherchaient évidemment à brouiller les pistes sur les contours réels de ce meurtre. C'est d'ailleurs dans cette perspective que Hyde-Optat Coudoux, qui séjourna à Genève les 24 et 25 novembre 1960 et les 9 et 24 février 1961, déclara sans ambages à l'inspecteur suisse Marchesi que « Félix Roland Moumié avait été empoisonné par ordre de ses amis de l'UPC ». Une façon très subtile de détourner l'attention des uns et des autres sur la réelle identité du commanditaire de ce meurtre. Sur le plan international, plusieurs personnalités politiques africaines ainsi que des organisations ralliées à la cause de l'UPC commencèrent à exercer des pressions sur la Suisse pour réclamer justice. De manière concrète, il s'agissait par exemple du président guinéen Sékou Touré et du secrétaire général du Conseil de solidarité des peuples afro-asiatiques Youssef El Sebai. Il y avait aussi des formations politiques telles que l'Uganda National Congress, le South Africa United Front, le Rhodesia National Democratic Party, la Fédération des étudiants de l'Université de la Havane à Cuba, le Movement for Colonial Freedom, le Comité des femmes bulgares, les étudiants afro-asiatiques de Roumanie, les étudiants camerounais de Chine. Le Bureau de l'Union démocratique des Femmes Camerounaises basé en Égypte s'adressa au président de la Confédération suisse le 26 novembre 1960 pour exprimer son indignation dans l'affaire Moumié :

*Nous sommes indignés de l'odieux assassinat que vient de subir dans votre pays le Président de l'U.P.C Félix Roland Moumié. Nous insistons avec force auprès de votre*

*gouvernement pour qu'il entreprenne l'enquête immédiatement sur cet horrible crime et en châtie sévèrement les auteurs. Nous réfutons les allégations selon lesquelles « la police suisse ne peut pas engager d'enquête sur cet assassinat parce que Dr. Moumié était Président d'un mouvement dissous ».*

Une telle mobilisation constituait la preuve d'une véritable internationalisation des actions de l'UPC grâce au dynamisme de son leader Félix Roland Moumié. Faisant preuve de réalisme, Berne décida d'ouvrir une enquête. Autrement, la Suisse pourrait ternir son image aux yeux des pays africains nouvellement indépendants et pourtant disposés à nouer des partenariats avec elle, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi à cause de sa non-implication militaire officielle dans la colonisation de l'Afrique. En vérité, des dizaines de milliers de mercenaires helvétiques avaient servi la France en Algérie entre le 19e et le 20e siècle (de la conquête coloniale jusqu'aux guerres de décolonisation). Dans le cadre des conquêtes allemandes au Cameroun à partir de 1884, Carl Passavant, le fils d'un puissant banquier bâlois, assura le mercenariat pour le compte de l'Allemagne coloniale. Une collaboration qui aboutit d'ailleurs à neutraliser la résistance du chef Lock Priso sur le littoral camerounais.

## **Réactions des autorités helvétiques : le meurtre vitalise les relations diplomatiques avec le Cameroun**

C'est le juge suisse Pierre Dinichert qui est en charge de cette affaire brûlante. Ce dernier, ayant appris que Félix Roland Moumié avait dîné de son vivant avec un certain William Louis Bechtel, ordonna une perquisition de son domicile. Cette intervention permit de trouver « différentes photographies de Félix Roland Moumié et d'autres dirigeants africains, un carnet de notes, sorte de journal relatif à la guerre d'Indochine et comportant une liste des différentes façons de tuer un homme sans laisser de traces ». On y trouva aussi des « photos de différentes installations fédérales helvétiques, des plans et projets relatifs à un attentat contre une personnalité bernoise ». Enfin, la police trouva « un veston contenant des fragments suspects dans les poches ». Ils furent analysés par le docteur Sulzer au laboratoire de police scientifique de Zürich et se révélèrent être du Thallium ». Le 4 janvier 1961, Max Petitpierre, président du Conseil fédéral suisse, confirma ces faits à son homologue camerounais Ahmadou Ahidjo. Il lui annonça, par ailleurs, le lancement d'un mandat d'arrêt international depuis le 15 décembre 1960 contre la personne de William Louis Bechtel pour homicide intentionnel. Ce dernier s'était fait passer pour un journaliste afin d'entrer en Suisse, stratégie qu'il utilisa dans le passé pour rencontrer Félix Roland Moumié à Accra au Ghana le 21 août 1960.

Pendant que se poursuivent les recherches du présumé meurtrier, les relations diplomatiques suisse-camerounaises s'intensifient. En effet, les autorités camerounaises à travers leur ambassadeur à Paris, Kuoh Moukiri, contactent l'ambassadeur helvétique en France, le nommé

Pierre Micheli, pour dénoncer la présence en Suisse de ressortissants camerounais partisans de la cause upéciste et déterminés à poursuivre la révolution. Ces derniers s'étaient rendus en Suisse munis de passeports étrangers délivrés respectivement par le Ghana et la Guinée. Kuo Moukiri sollicita en outre auprès du diplomate helvétique la liste des citoyens camerounais séjournant en Suisse ainsi que la prise d'un ensemble de mesures concrètes pour traquer les militants upécistes. Pierre Micheli refusa de rendre un tel service qui relevait plutôt de la compétence des cantons. Néanmoins, il indiqua en mars 1961 que la police fédérale suisse avait engagé une opération de déstabilisation des activités politiques des nationalistes upécistes résidant en Suisse, à savoir : saisie et destruction des tracts révolutionnaires, interdiction des réunions, surveillance des mouvements de ces derniers. A l'analyse, en dehors de la volonté manifeste des autorités helvétiques à ne guère violer la Constitution fédérale, on voit bien, à travers leurs attitudes, qu'elles apportèrent leur soutien au gouvernement despotique d'Ahmadou Ahidjo dans sa volonté de neutralisation des militants upécistes avec la bénédiction de la France.

Comme quoi la Suisse avait mis en avant ses intérêts au détriment de l'avenir, non seulement d'une formation politique nationaliste, mais aussi de tout un peuple assoiffé de liberté. On peut aussi comprendre pourquoi, durant cette même année 1961, les deux pays établissent des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. Pourtant, au départ, il était question pour la Confédération suisse de limiter sa représentation au Cameroun à travers l'ouverture d'un consulat honoraire à Douala, la capitale économique. C'est dans cette perspective que, dans son rapport de fin de mission spéciale au Cameroun, en date du 10 janvier 1960, l'ambassadeur Henry Valloton déclara :

*Il est indispensable et urgent que la Suisse soit représentée au Cameroun, non [...] seulement parce que notre gouvernement a reconnu le nouvel Etat [...] mais pour assurer la protection de notre colonie, pour faciliter les relations de nos compatriotes avec la Suisse (État-civil, visas, taxes militaires, etc.), pour défendre les intérêts des Suisses, qu'il s'agisse de sociétés ou de particuliers. Une ambassade, une légation, un consulat général ou un consulat de carrière me paraissent dépasser nos besoins et entraîner pour la Confédération des frais hors de proportion avec notre situation et nos besoins dans ce pays. Un consulat honoraire me semble indiqué et suffisant.*

Le consulat helvétique sera effectivement ouvert en 1962 à Douala, mais vite transformé en ambassade, en 1965. La Suisse choisit de coopérer avec un gouvernement camerounais compromis dans l'affaire Moumié non seulement pour préserver les intérêts de ses ressortissants au Cameroun, mais aussi et surtout pour des considérations économiques. En vérité, depuis la période coloniale, les milieux d'affaires helvétiques à l'instar de l'*Union Trading Company* d'origine bâloise, sont bien installés au Cameroun et en tirent profit de leurs activités d'exploitation. Par ailleurs, la coopération entre la Confédération helvétique et la France coloniale avait permis à la Suisse d'exporter ses produits industriels au Cameroun et de se ravitailler en matières premières. La preuve, les exportations suisses à destination de ce territoire de 1958 à 1959 s'élevèrent à 225 millions de francs suisses de l'époque. En revanche, les importations furent évaluées à 100.5

millions de francs. Si l'on prend en compte la part du Cameroun dans le commerce extérieur total de la Suisse avec l'Afrique en termes d'importations et d'exportations, on peut conclure qu'il s'agit d'une relation commerciale en pleine expansion en contexte colonial. Parmi les produits importés, on distingue : bois, cacao, café. Il est donc évident qu'après la reconnaissance diplomatique du Cameroun oriental indépendant par la Suisse, le 1er janvier 1960, ce pays d'Afrique centrale, qui a une ouverture maritime, représente un marché important pour l'essor économique de la Suisse. Dans son ambition de maintenir son assise en Afrique après l'accession des anciennes colonies françaises à l'indépendance en 1960, il était inconcevable pour les autorités helvétiques d'hypothéquer leur présence économique en apportant un quelconque soutien aux nationalistes upécistes. D'ailleurs, le tout premier ambassadeur suisse au Cameroun, Giovanni Enrico Bucher, qualifia ces derniers de « bandits » dans son rapport sur la situation politique du Cameroun au moment de la décolonisation. Une déclaration qui traduisait le mépris à l'endroit des défenseurs des droits de l'homme. Voici un extrait de sa déclaration : « La situation politique peut être considérée comme calme bien qu'au-delà de la frontière du Cameroun oriental, les bandits, anciens rebelles politiques, ne paraissent pas avoir ralenti leur activité ».



Marthe Moumié, épouse du nationaliste camerounais Félix Roland Moumié  
Source : Wikipédia

Quoiqu'il en soit, la dépouille de Félix Roland Moumié fut remise par les autorités genevoises à son épouse et rapatriée Conakry en novembre 1960, conformément à la demande formulée par Diallo Alpha, secrétaire général des affaires étrangères du Président Sékou Touré, grand camarade de lutte de Moumié contre l'impérialisme. Par ailleurs, les recherches de William Louis Bechtel aboutirent finalement à son arrestation à Bruxelles (Belgique) en 1975 ; puis à son extradition vers la Suisse. Curieusement, il est libéré contre versement d'une caution de 10.000 francs suisses et son procès aboutit à un non-lieu en raison d'une insuffisance de preuves. C'est ce que nous laisse entendre cet extrait du non-lieu prononcé par le juge d'accusation de Genève le 8 décembre 1980 et publié en ligne par RFI :

*C'est également avec une certaine pertinence que le prévenu fait valoir qu'aucune preuve n'a été rapportée, qui révèle l'intérêt que l'État français aurait pu avoir à la disparition de Monsieur MOUMIE. En octobre 1960, le Caméroun [sic] avait*

*déjà accédé à l'indépendance. Il est vrai que, comme l'ont révélé certains "exploits" retentissants des services précités, leurs intérêts ne se confondent pas nécessairement avec ceux de l'État qui les emploie. Mais il n'en demeure pas moins que l'absence d'un mobile établi ne peut être purement et simplement ignoré.*

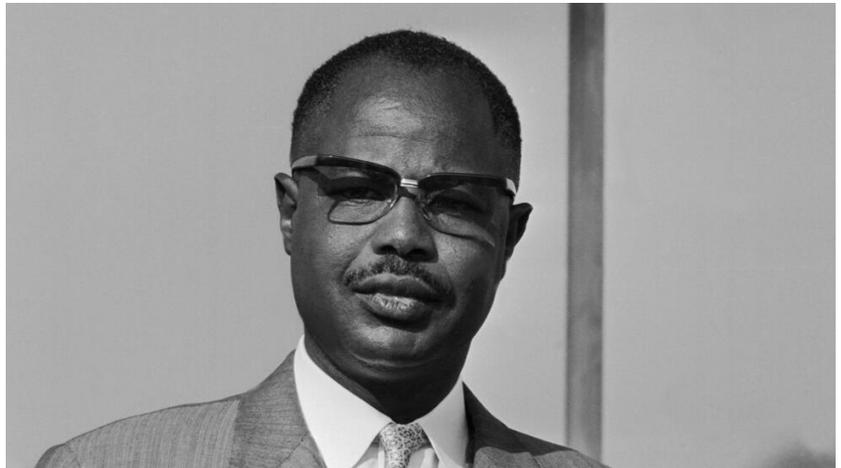
*Par ces motifs,*

**LA CHAMBRE D'ACCUSATION**

*dit qu'il n'y a pas lieu de juger William Bechtel comme auteur de l'assassinat de Félix MOUMIE décédé à Genève le 3 novembre 1960.*

Le verdict de ce procès n'a jamais été accueilli favorablement par les upécistes fondamentalistes et pour cause. Dans un opuscule rédigé par la veuve Moumié, édité en 1961 et intitulé *Madame veuve Félix Roland Moumié. Mes souvenirs de vie*, le lecteur découvre d'autres circonstances autour de cet empoisonnement au thallium ainsi que les implications des autorités françaises, camerounaises et de certains Genevois. Ce document fut remis par le vice-consul de Suisse à Conakry à la Division des affaires politiques du Département politique fédéral le 5 mai 1961. Par ailleurs, la France n'a jamais souhaité que William Louis Bechtel soit jugé en Suisse, raison pour laquelle elle s'est livrée à toutes sortes de manœuvres politiciennes pour atteindre ses objectifs. En effet, ayant dans un premier temps appris que son agent secret s'était réfugié en Allemagne après avoir commis son acte criminel, elle chercha à le ramener en France mais fut confrontée au refus catégorique des autorités allemandes. Celles-ci ne voulurent probablement plus être mêlées à une affaire revêtue du spectre du colonialisme ou du néocolonialisme, depuis la perte du territoire camerounais pendant la Première Guerre mondiale ; par ailleurs, l'héritage de la période nazie et la défaite dans la guerre de 1939-1945 allaient renforcer cette volonté d'en finir, sur le plan officiel, avec les questions issues de l'impérialisme extraterritorial. Cela dit, ce fut pour l'Allemagne une occasion en or de ternir davantage la réputation française sur la scène internationale en général et particulièrement en Afrique, pour espérer, en retour, des faveurs de la part de ses anciennes occupations dans une dynamique de quête de repositionnement. Enfin, en souvenir de son expulsion du Cameroun par la coalition franco-britannique en 1916, l'Allemagne, à travers l'affaire Moumié, avait une nouvelle occasion d'exprimer subtilement sa frustration voire son mécontentement vis-à-vis de la France.

Cette dernière ne lâcha pas prise et chercha ensuite à impliquer, tout en les instrumentalisant, les autorités camerounaises pour obtenir le rapatriement au Cameroun de leur agent. Tout fut joué, du côté français, pour éviter un procès en Suisse. La France demanda en effet au gouvernement camerounais de réclamer William Louis Bechtel en prétextant que ce dernier était « coupable de meurtre sur la personne d'un ressortissant camerounais ». Les autorités



Le Président Ahmadou Ahidjo  
Source RFI

camerounaises, à travers l'ambassadeur Kuoh Moukori, réagirent défavorablement tout en

préconisant qu'il était judicieux que Bechtel soit jugé sur les lieux de son crime, c'est-à-dire en Suisse. Cette attitude semble surprenante pour une élite camerounaise néocoloniale. Les raisons d'une telle attitude se trouveraient dans ce souci qu'avait le gouvernement camerounais d'éviter un nouvel embrasement intérieur du Cameroun à cause d'un procès fantoche qui se serait alors déroulé dans un contexte où plusieurs factions de l'UPC opéraient encore clandestinement dans les villages. En plus de cet argument, le président Ahmadou Ahidjo, dans sa dynamique de pacification du Cameroun, avait des défis économiques à relever. Un tel procès était donc susceptible de freiner ses ambitions.

Jusqu'à ce jour, William Louis Bechtel est présenté dans plusieurs sources historiques comme étant l'assassin de Félix Roland Moumié, ce qui suscite un ensemble de questions relatives à la nature du verdict prononcé au terme de son procès. Dès lors, la justice suisse reconnue pour ses hautes compétences s'était-elle trompée ? Étant donné que la France constituait à son tour un partenaire stratégique de la Suisse en Europe et gardait en même temps la mainmise sur le Cameroun, peut-on dire que le non-lieu prononcé participait-il de la préservation des intérêts suisses en France et au Cameroun ? Enfin, peut-on parler d'un complot du tryptique Cameroun-Suisse-France dans l'issue de ce procès ? Il est très difficile de connaître tous les dessous obscurs ou mafieux autour de cette affaire criminelle. Au demeurant, ce possible rendez-vous manqué avec l'histoire n'aura pas permis de dissiper, jusqu'à nos jours, les doutes sur l'innocence complète voire l'impartialité helvétique dans ce dossier sensible. Bien au contraire, la recontextualisation de cet événement du point de vue helvétique donne des indices qui invitent le chercheur à aller plus loin, car, entre ruptures et continuités, les enjeux suisses dans le monde colonial ou néocolonial en Afrique (avec ou sans l'intermédiaire des puissances européennes) ne sont pas négligeables.

## **La Suisse complice de l'assassinat de Félix Roland Moumié : comment penser l'avenir de ses relations africaines ?**



Arrestation d'Ernest Ouandié, dernier leader historique de l'UPC.  
Source : Le Bled Parle

La question relative à la responsabilité de la Suisse dans l'affaire Moumié demeure jusqu'à ce jour un véritable tabou en Suisse et en France. On en parle peu, si l'on a connaissance de cette histoire, ou pas du tout, si l'on est dans un état d'ignorance totale. Au Cameroun, en revanche, ce meurtre continue de déchaîner les passions et de susciter des interrogations chez les artistes musiciens entre autres. Dans une chanson produite en fin d'année 2023 sous le titre *Heroes of freedom*, les artistes camerounais Kareyce Fotso et Salatiel reviennent sur l'histoire de ces nationalistes africains lâchement arrachés à la vie, notamment Félix Roland Moumié et Ernest Ouandié.

En parlent aussi les milieux intellectuels et surtout les formations politiques d'opposition à l'instar de l'UPC.

Autrefois unique et véritable parti nationaliste du pays, l'UPC présente à nos jours un visage pâle en raison des querelles intestines et de sa division en plusieurs tendances. Plusieurs upécistes travaillent aujourd'hui en collaboration avec le régime au pouvoir par réalisme politique ou tout simplement pour des raisons liées à la préservation de leurs intérêts « digesto-festifs ». Par contre, la tendance upéciste dite radicale et conservatrice s'évertue encore à marcher contre vents et marées sur les traces de ces pionniers nationalistes assassinés par les colons. C'est elle qui pense surtout que cette intention à vouloir complètement dédouaner la Suisse dans ce meurtre à Genève n'est pas louable. Pour soutenir une telle argumentation, plusieurs questions non moins pertinentes sont généralement posées. Pourquoi au moment de rentrer en Afrique, après sa mission, Félix Roland Moumié fut-il confronté à l'absence d'un vol de Swissair, la compagnie de transport aérien helvétique ? Pourquoi les médecins suisses ne prirent-ils pas au sérieux et dans l'immédiat l'argument d'un empoisonnement tel qu'avancé par Moumié, lui aussi médecin de profession ? Comment un tel meurtre a-t-il pu se perpétrer sans conséquences dans un pays réputé pour sa neutralité ? Par quelle alchimie la justice suisse est-elle parvenue à relaxer William Louis Bechtel après avoir sanctionné son procès par un non-lieu ? Chacun à son niveau peut aussi librement s'en faire une opinion. Cependant, malgré la diversité de ses domaines d'action, nous avons pu constater que plusieurs Camerounais ignorent, jusqu'à ce jour, les réalisations profondes de la coopération bilatérale suisse-camerounaise dans ses différentes ramifications. Pour le commun des Camerounais, la Suisse constitue le lieu de villégiature par excellence de hautes personnalités camerounaises. C'est en outre un paradis fiscal, le pays du célèbre tennisman Roger Federer, mais surtout le lieu du meurtre de leur héros national, Félix Roland Moumié. Lorsqu'éclate en 2016 la crise sécessionniste anglophone au Cameroun, la Suisse propose sa médiation, compte tenu de son expertise avérée en matière de résolution de conflits internationaux. Or plusieurs formations politiques et des activistes camerounais sont montés au créneau pour questionner la sincérité d'une telle offre au regard de son rôle trouble dans l'assassinat du nationaliste camerounais.

Cette chronique d'un meurtre à Genève rappelle à nouveau que la Suisse n'est pas épargnée par les questions de colonialisme et de néocolonialisme. Plusieurs historiens à l'instar de Sébastien Guex et Bouda Etemad ont toujours soutenu l'argument selon lequel l'impérialisme suisse demeure discret et s'est opéré au fil du temps dans le sillage des grandes puissances. Dans une Afrique en perpétuelles mutations, la Suisse gagnerait à polir avec plus d'exigence son image. Elle pourrait en outre mieux préserver ses intérêts en apportant davantage d'éclaircissements aux sous-entendus et malentendus liés à son passé historique avec les pays africains en général et le Cameroun en particulier. Le suivi attentif de l'actualité internationale permet de constater que le sentiment anti-français prend une ampleur importante dans ses anciennes colonies d'Afrique subsaharienne. Les accords léonins signés pendant les indépendances sont dénoncés, les militaires français expulsés d'Afrique. On assiste au Mali, au Niger et au Burkina Faso à

l'émergence d'une élite politique engagée dans la lutte contre l'impérialisme occidental. Après la France, à qui donc le tour ? Il pourrait être celui des Etats-Unis, de la Chine, du Canada, de l'Angleterre ou qui sait, de la Suisse. Dans le cas spécifique du Cameroun, il n'est pas exclu qu'un jour la Confédération helvétique soit de nouveau officiellement interpellée au sujet de son ambiguïté dans l'affaire Moumié, le rôle de ses multinationales au Cameroun (Nestlé, Glencore) ainsi que les fonds Ahidjo qui seraient encore logés dans les banques helvétiques. D'un point de vue prospectif, l'État fédéral suisse, conscient des enjeux contemporains autour de l'Afrique, a pris le soin d'élaborer une stratégie africaine afin d'améliorer la nature de son partenariat avec le continent. Toutefois, sans une prise en compte globale des spécificités de l'Afrique nouvelle qui a désormais les yeux bien rivés sur la préservation de ses intérêts, ce document stratégique pourrait s'avérer impertinent ou inefficace sur la durée.

**A propos de cet article** : le texte reprend, condense et actualise une partie du livre de l'auteur, *Les relations entre la Suisse et le Cameroun des indépendances à nos jours (1961-2013) : une esquisse historique*, paru chez Peter Lang (2022).



---

Séance d'entraînement des élèves officiers de l'Ecole militaire interarmes du Cameroun, dans la zone de Koutaba (dans l'ouest du pays), en 1960, sous la supervision d'instructeurs français. © Archives nationales de Yaoundé



---

Troupe coloniale française brandissant les crânes des upécistes  
comme trophées de guerre.  
Source : La guerre d'indépendance au Caméroutn, sur share



---

De Gaulle à Yaoundé, 26 mars 1953  
Source : Fondation Charles de Gaulle



---

Jacques Foccart, le cerveau français de la  
Françafrique.  
Source : RFI

## À propos de l'auteur

Idrisse Désiré Machia A Rim est docteur en histoire contemporaine à Yaoundé. Ancien boursier d'excellence de la Confédération suisse, il a déjà travaillé aux Universités de Lausanne et de Fribourg. Auteur de *Les relations entre la Suisse et le Cameroun des indépendances à nos jours (1961-2013)*. *Une esquisse historique* (Berlin, Peter Lang, 2022), il s'intéresse aux relations post-coloniales entre la Suisse et l'Afrique. Il est par ailleurs correspondant de la Société Suisse d'Etudes Africaines (SSEA).

## About the author

Idrisse Désiré Machia A Rim holds a doctorate in contemporary history from Yaoundé. A former recipient of a Swiss excellence scholarship, he has previously worked at the Universities of Lausanne and Fribourg. He is the author of *Les relations entre la Suisse et le Cameroun des indépendances à nos jours (1961-2013)*. *Une esquisse historique* (Berlin, Peter Lang, 2022), he is interested in post-colonial relations between Switzerland and Africa. He is also a correspondent of the Swiss Society for African Studies (SSEA).



## Liste des sources d'images

Portrait de Félix Moumié :

<https://afrochild.wordpress.com/2011/04/25/independance-du-cameroun-suite-by-felix-moumie/>

Emblème de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) à ses débuts :

[Présidentielle 2018 : Autant de pattes du crabe, autant de positions - News du Cameroun](#)

Militants UPC. De gauche à droite : Ossendé Affana, Abel Kingué, Ruben Um Nyobè, Félix-Roland Moumié, Ernest Ouandié :

[UPC-LEADERS - Histoire du Cameroun — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

Le Président Sékou Touré, ami de Félix Roland Moumié :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed\\_S%C3%A9kou\\_Tour%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ahmed_S%C3%A9kou_Tour%C3%A9)

Ernest Ouandié, dernier leader historique de l'UPC

[L'affaire Moumié - rts.ch - Actualités](#)

William Louis Betchel, l'assassin de Moumié :

<https://www.france-libre.net/william-bechtel/>

Marthe Moumié, épouse du nationaliste camerounais Félix Roland Moumié :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Marthe\\_Ekemeyong\\_Moumi%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marthe_Ekemeyong_Moumi%C3%A9)

Le Président Ahmadou Ahidjo :

<https://www.rfi.fr/fr/connaissances/20221104-portrait-d-ahmadou-ahidjo-1-8>

Arrestation d'Ernest Ouandié, dernier leader historique de l'UPC :

<https://www.lebledparle.com/memoire-48-ans-deja-que-le-cameroun-a-perdu-une-grande-figure-de-son-histoire-ernest-ouandie/>

Troupe coloniale française brandissant les crânes des upécistes comme trophées de guerre :

<https://share.miple.co/content/62ttEGBsQ1Y6H>

De Gaulle à Yaoundé, 26 mars 1953 :

<https://www.charles-de-gaulle.org/les-activites/grand-public/expositions/de-gaulle-lamitie-franco-africaine-70eme-anniversaire-de-lafrique-francaise-libre-7/>

Jacques Foccart, le cerveau français de la Françafrique :

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/archives-d-afrique/20230127-jacques-foccart-p%C3%A8re-de-la-fran%C3%A7afrique>